



VIVONS LA LAÏCITE

50 ADOLESCENTS CROQUENT LA LAÏCITE

LE DOSSIER PEDAGOGIQUE

Fédération nationale des Francas

Dans le projet « *Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation* », les Francas rappellent que "la laïcité doit être garantie comme un des principes universalistes de la République. Il convient ainsi de la faire vivre en pratiques et en principes." Dans cette perspective, les Francas s'engagent à promouvoir une action éducative qui transmettent les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (démocratique, laïque et sociale) qui constitue le socle de la République ainsi que les valeurs d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent tout autant à la construction du vivre-ensemble.

"Vivons la laïcité" a pour ambition de sensibiliser les enfants, les adolescents, les jeunes à la laïcité et à ses dimensions politiques et émancipatrices en proposant des actions pédagogiques pour dire, exprimer et faire vivre la laïcité en principes et en pratiques dans tous les espaces éducatifs.

L'ACTION « 50 ADOLESCENTS CROQUENT LA LAÏCITE »

L'action « 50 adolescents croquent la laïcité » vise à engager des adolescents fréquentant des centres de loisirs éducatifs, des clubs ados, des espaces jeunes, des collèges ou des lycées, des CFA... dans la réalisation de dessins, comic-strips, caricatures « de presse », roman-photos illustrant les principes relatifs la laïcité.

L'action comporte deux dimensions :

- ⇒ une dimension d'appropriation des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité) et des principes républicains (indivisibilité, laïcité, démocratique et sociale),
- ⇒ une dimension artistique : création d'un dessin, d'un comic-strip, d'une caricature de presse, d'un roman-photo... qui de leur point de vue illustre la laïcité en principes.

Elle concerne les adolescents de 11 à 17 ans. La création peut être réalisée par un adolescent ou un groupe d'adolescents.

Les créations feront l'objet d'une valorisation dans une publication nationale "Vivons la laïcité". Certaines serviront à réaliser un outil pédagogique d'animation de débat avec des adolescents autour de la laïcité.

Ces créations peuvent être réalisées manuellement ou à l'aide des technologies numériques.

Calendrier

- Octobre 2015 : Diffusion du dossier pédagogique
Appel à projet « 50 ados croquent la laïcité »
- Décembre 2015 : Remontée des 50 dessins, croquis, strips d'adolescents
- Janvier 2016 : Réalisation de la publication « Vivons la laïcité »

LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La démarche pédagogique peut comporter quatre étapes

- ⇒ Etape 1 : Sensibiliser
- ⇒ Etape 2 : Expliquer - Illustrer - Comprendre ensemble
- ⇒ Etape 3 : Restituer - Partager - Débattre
- ⇒ Etape 4 : Créer

Etape 1 : Sensibiliser

Cette étape doit permettre aux adolescents :

- d'être sensibilisés à ce qu'est une valeur dans sa dimension individuelle mais aussi dans sa dimension collective,
- de comprendre que chacun est porteur de valeurs du fait de sa culture, son environnement, ses croyances...
- d'appréhender les valeurs collectives issues de notre histoire et dont la République est garante.

Qu'est-ce qu'une valeur ?

« Ce qui est vrai, beau, bien, selon un jugement personnel plus ou moins en accord avec celui de la société de l'époque » - Le Petit Robert - Edition 2007

Le mot « **valeur** », du latin classique *valorem* (accusatif de *valor*, « valeur »), est utilisé dès le XI^{ème} siècle pour désigner le mérite ou les qualités. Par extension, il est ensuite pris pour « importance », avant d'admettre plusieurs emplois spécialisés. Par exemple, en philosophie, une valeur est une norme de conduite personnelle ou sociale relevant de la morale ou de l'éthique, de la politique, de la spiritualité ou encore de l'esthétique. (source Wikipédia - 2009)

Aborder la question des valeurs avec les adolescents

Quelques questions peuvent être abordées avec les adolescents concernant :

Leurs valeurs : *Quelles sont mes valeurs ? Pourquoi ai-je ces valeurs ? D'où sont-elles issues ? Mes valeurs et celles des autres : Quelles sont nos valeurs ? Avons-nous les mêmes ? Quelles valeurs avons-nous en commun dans le groupe ? Quelles sont les valeurs que nous ne partageons pas ? Pourquoi avons-nous des valeurs communes ? D'où viennent-elles ? Pourquoi n'avons-nous pas tous les mêmes valeurs ?*

Nos valeurs communes : Quelles sont les valeurs de la République ? Pourquoi sont-elles devenues les valeurs de la République ? Qu'est-ce que veut dire liberté, égalité et fraternité ?

Attention, comme nous le verrons après, la laïcité n'est pas une valeur de la république. Elle peut cependant être une valeur individuelle ou collective

Quelques idées de ressources

Le film 1 jour 1 question « Ça veut dire quoi liberté, égalité, fraternité ? »
https://www.youtube.com/watch?v=liT4dmr2_M

Appuyer les échanges sur des poèmes (« Liberté, j'écris ton nom » - Paul Eluard, « La rose et le réséda » - Louis ARAGON...), des chansons (Zebda, Rocé, I am, Léo Ferré, Trio, Alain SOUCHON, Solo&Jagdish&Kash, Arreta FRANKLIN...), Slam (Grand corps malade,...), des photos ou des œuvres picturales

Etape 2 : Expliquer - Illustrer - Comprendre ensemble

Cette étape doit permettre aux adolescents de :

- comprendre les liens entre les valeurs de la République et les principes relatifs à la laïcité,
- appréhender en quoi la laïcité est une condition essentielle pour garantir que chacun puisse vivre et exercer les valeurs de la République,
- percevoir ce que la laïcité recouvre et ce qu'elle ne recouvre pas.

Aborder la laïcité avec les adolescents

La laïcité, qu'est-ce que c'est ? - 5 notions à partager avec les adolescents :

Notion n°1 : La laïcité, c'est un principe d'organisation de notre régime républicain. Ce principe est constitutionnel. L'article 1 de la constitution de 1958 précise que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Notion n°2 : la laïcité permet de garantir la liberté de conscience (et de conviction) des citoyens et de libre exercice des pratiques sociales de conscience (dans la limite de l'intérêt de l'ordre public - Voir ci-après).

Deux exemples :

- ⇒ la laïcité garantit la liberté de conscience religieuse ainsi que le libre exercice des cultes, c'est-à-dire des pratiques sociales liées à une conscience religieuse, dans la limite de l'intérêt de l'ordre public ;
- ⇒ la laïcité garantit la liberté de conscience philosophique comme le végétalisme ou le choix de ne pas manger de produits d'origine animal, et ce dans la limite de l'intérêt l'ordre public.

Ces libertés aussi sont garanties dans des textes internationaux :

La Convention européenne des droits de l'homme - Article 9 : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (...) ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé »

La déclaration universelle de droits de l'homme et du citoyen - Article 18 : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Notion n°3 : la liberté de conscience, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, c'est la liberté de penser différemment de l'autre, d'avoir des valeurs différentes, c'est la liberté que l'autre ne puisse pas m'imposer ses propres convictions et les pratiques sociales qui vont avec. La République garantit cela pour chaque personne.

Notion n°4 : La limite des pratiques sociales de conscience (comme l'exercice du culte) est déterminée dans l'intérêt de l'ordre public. Cet intérêt est défini avant tout au regard des trois valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité et d'une autre valeur essentielle : la paix, la paix entre les personnes, et la paix pour chacun des individus. La limite de l'intérêt de l'ordre public se traduit d'abord par des lois et des règles définies démocratiquement. C'est l'Etat qui assure l'ordre public.

Un exemple :

- ⇒ L'interdiction de diffusion d'un spectacle, d'un film, d'un ouvrage... relève uniquement de l'intérêt de l'ordre public. En effet, la laïcité garantit la liberté de conviction et donc la liberté d'expression, même polémique. Cependant, quand un spectacle, un film, un ouvrage... risque de créer des affrontements entre des groupes d'individus ou des troubles à l'ordre public, l'Etat peut prendre la décision de les interdire.

Notion n°5 : De part l'histoire de France, la laïcité vu comme principe d'organisation de notre république se traduit en France dans la loi de séparation des églises et de l'état de 1905. Cette loi garantit - article 1 - la liberté de conscience et libre exercice des cultes dans la limite de l'intérêt

de l'ordre publique. Elle précise -article 2- que l'Etat ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte.

En fait, en France, pour garantir la liberté de conscience des citoyens et leur libre exercice de leur culte, le législateur a fait le choix que l'Etat n'en reconnaisse aucun. L'Etat est neutre par rapport aux consciences des citoyens ⇒ cette disposition garantit l'égal prise en compte en droit et en dignité de tous les citoyens par l'Etat. Elle garantit aussi que l'Etat assure à deux citoyens revendiquant une même conscience religieuse, d'en pratiquer le culte comme bon leur semble (toujours dans la limite de l'intérêt de l'ordre public par exemple).

Laïcité, ce n'est pas... 3 idées à partager avec les adolescents :

Idée n°1 : La laïcité ce n'est pas une conviction en tant que telle contrairement à l'athéisme par exemple. La laïcité est la condition que toutes les convictions s'expriment et se vivent en paix.

Idée n°2 : La laïcité ne permet pas de dire tout ce que l'on veut même si elle garantit la liberté de conscience et donc d'expression. Même si la liberté d'expression reste une liberté fondamentale, elle est encadrée par la loi dans l'intérêt de l'ordre public. Par exemple les propos racistes, discriminatoires, antisémites, homophobes... sont punis par la loi.

Idée n° 3 : Je peux être croyant et laïque. Etre laïque, ce n'est pas ne pas avoir de religion. C'est accepter que les autres aient des convictions différentes des miennes (religieuse, philosophique, politique...) et de rechercher à les comprendre, sans forcément être d'accord avec. C'est aussi ne pas vouloir imposer, par la contrainte ou la force, mes convictions aux autres. C'est en fait une éthique personnelle qui me permet d'affirmer mon identité tout en respectant et en recherchant à comprendre l'identité des autres mais aussi d'affirmer que chaque personne est avant tout citoyen de la république et humain.

Quelques idées de ressources

Le film 1 jour 1 question « C'est quoi la laïcité ? » - <https://www.youtube.com/watch?v=TFdOCfU859w>

La constitution

La loi du 9 décembre 1905

La charte de la laïcité à l'école

Etape 3 : Restituer - Partager - Débattre

Cette étape doit permettre à chaque adolescent de construire l'idée principale du message qu'il souhaite à travers sa création.

Cette étape passe par :

- ⇒ un temps de restitution par les adolescents de ce qui a été compris concernant la laïcité
- ⇒ un temps de resituation de cette définition dans leur quotidien, dans le monde, dans un monde idéal tel qu'ils l'envisagent
- ⇒ un temps pour déterminer ce qu'ils veulent dénoncer, revendiquer, partager... De nombreux registres sont possibles (révolte, dénonciation, propositions, émotions, compassion, utopies...)

Ce qu'il faut pouvoir partager

Exprimer la laïcité c'est d'abord exprimer des valeurs fondamentales :

- Des libertés individuelles et collectives : liberté de conscience, liberté d'expression, liberté de la presse...
- L'égalité en droits et en dignité des femmes et des hommes sans distinction d'origine, de conviction, d'orientation sexuelle...
- La fraternité entre les Humains, entre les peuples...
- La paix entre les personnes et pour chaque personne
- La solidarité
- L'humanisme

Exprimer la laïcité, c'est aussi exprimer des principes juridiques ;

- De séparation des églises et de l'Etat et plus globalement des convictions personnelles et de l'Etat
- De neutralité de l'Etat et de son action pour garantir les libertés et l'égal accès de tous à ses droits...

Exprimer la laïcité, c'est aussi exprimer une éthique humaine de ;

- Ouverture sur les autres, sur leurs culture, leur histoire, leur conviction ;
- Démarche pour aller à la rencontre de l'autre
- Acceptation des différentes identités humaines

Etape 4 : Créer

L'action « 50 adolescents croquent la laïcité » doit pouvoir aboutir à la création d'un dessin, d'un comic-strip, d'une bande dessinée, d'une caricature de presse, d'un roman-photo... pour dire la laïcité en principes. Voici quelques éléments pour aborder les différentes formes d'expression avec les adolescents.

Un dessin « symbolique », c'est quoi ?

Un dessin « symbolique » est un dessin qui représente l'idée que je veux partager sans passer par les mots. Le dessin devient alors le symbole qui incarne mon idée. Mon idée peut s'imposer dès la première lecture, comme une évidence. C'est le cas pour les 3 exemples suivants :



Fraternité

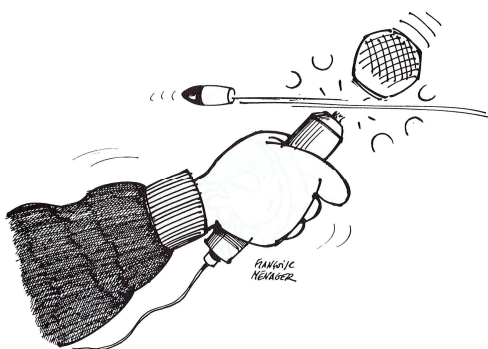


Liberté de pensée



Egalité entre les hommes et les femmes

La lecture peut se faire au 2^{ème} degré, c'est-à-dire que le dessin exprime l'idée de manière indirecte. C'est le cas des deux dessins suivants :



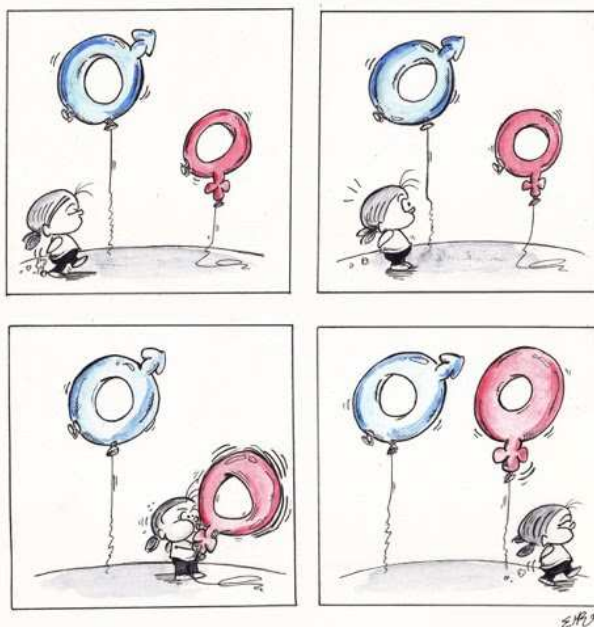
Ce dessin exprime la liberté de la presse au second degré. Il ne s'agit en effet pas de tirer sur les journalistes mais de dénoncer les actes de violence contre la presse et donc la liberté d'expression.



Ce dessin exprime les inégalités entre les hommes et les femmes face à l'ascenseur social

Un comics trip, qu'est-ce que c'est ?

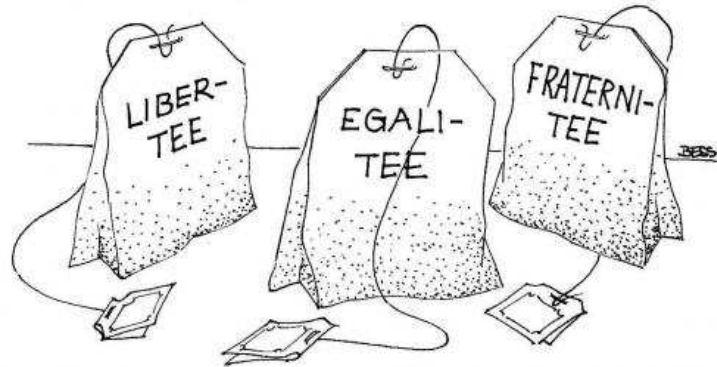
Un **comic-strip**, ou simplement **strip**, est une bande dessinée de quelques cases disposées en une bande le plus souvent horizontale. Ce nom provient de la juxtaposition des termes anglais « *comic* » (comique, amusant, drôle) et « *strip* » (bande, bandeau). (source Wikipédia)





Une caricature, qu'est-ce que c'est ?

La « caricature de situation », représente des événements réels ou imaginaires traités sous une forme satirique et notablement outrancière. Elle met en relief les mœurs ou le comportement de certains groupes humains (source Encyclopédia universalis)



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'HOMME



DES PROPOSITIONS DE SEQUENCES D'ANIMATION

ETAPE 1 : SENSIBILISER

Aborder la question des valeurs avec les adolescents

« Partageons nos valeurs »

Premier temps ⇒ Chaque participant (au sein d'un petit groupe) formule par écrit ses propres valeurs sur autant de *post'it* que nécessaire, puis va les positionner sur un panneau visible de tous

Deuxième temps ⇒ Après un temps de lecture pour chaque participant, l'animateur (ou un jeune volontaire pour cela) rassemble les valeurs qui semblent être partagées (celles qui apparaissent le plus souvent) et identifie celles qui sont plus isolées ou le plus singulières, en validant son tri avec les auteurs.

Troisième temps ⇒ L'animateur invite les participants à considérer chacune des valeurs partagées. Il s'agit dans un premier temps de vérifier que ce sont bien des valeurs. Il peut ensuite amener les adolescents à identifier d'où elles viennent, comment et par qui elles leur ont été transmises. Cet échange peut également permettre au groupe d'apprécier la manière dont ces valeurs se concrétisent au quotidien et de pointer les difficultés, les avancées...L'animateur invite ensuite les participants à porter une attention aux valeurs qui n'ont pas pu être regroupées en suivant sensiblement la même démarche. Il peut s'avérer nécessaire d'évoquer une ou des valeurs que les participants n'ont pas citées.

Quatrième temps ⇒ La séquence peut se clore par une tentative de formulation commune portant sur chacune des valeurs partagées, et pourquoi pas une première tentative d'illustration à partir d'images et de symboles mis à disposition (cela peut constituer un petit échauffement préalable à l'étape de création).

ETAPE 2 : EXPLIQUER ILLUSTRER FAIRE COMPRENDRE ENSEMBLE

Aborder la laïcité avec les adolescents

"C'est quoi la laïcité ?"

Premier temps ⇒ Diffuser la vidéo « 1 jour, 1 question : c'est quoi la laïcité ? » réalisée par les éditions Milan.

Deuxième temps ⇒ Laisser les adolescents s'exprimer sur ce qu'ils ont compris des informations contenues dans la vidéo. L'animateur classe les idées en faisant attention aux idées qui relèvent de principes (liberté de conscience, égalité des droits...), de règles juridiques (le libre exercice des cultes pour chacun, l'Etat ne reconnaît aucun culte, la neutralité des agents de l'Etat...), de savoir-être (le respect des convictions...)

Troisième temps ⇒ Rechercher avec les adolescents des illustrations de tout ce que permet la laïcité comme principe d'organisation de la république en partant des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité : la liberté de conscience religieuse mais aussi philosophique, politique... la fraternité entre les croyants, entre les croyants et les non croyants.... L'égalité de traitement par l'état de tous les citoyens...

Quatrième temps ⇒ Aborder les limites de la laïcité. Peut-on tout dire, tout faire dans l'espace public ? Pourquoi ? Au nom de quelles valeurs ? Resituer en permanence les limites au regard de valeurs (la liberté, l'égalité, la fraternité, la paix, l'humanisme...), du droit (Déclaration

universelle des droits de l'homme et du citoyen, Convention internationale des droits de l'enfant, droit français) et du vivre-ensemble (notion large mais qui parle aux adolescents)

Débat mouvant autour de « La laïcité, ce n'est pas... »

Premier temps ⇒ Proposer une affirmation aux adolescents : « La laïcité, c'est une conviction personnelle » ou « Je peux être croyant et laïque » ou « La laïcité, c'est avant tout une liberté, qui me permet de dire tout ce que je veux »

Deuxième temps ⇒ Laisser les adolescents se positionner collectivement vis à vis de l'affirmation à partir de trois postures : « d'accord avec l'affirmation », « pas d'accord avec l'affirmation » et « ni tout à fait d'accord, ni tout à fait pas d'accord ». Chacun des groupes prépare une argumentation par rapport à son choix. Un adolescent rapporte les arguments du groupe.

Troisième temps ⇒ Au vue des arguments de chaque groupe, les adolescents sont invités s'ils le souhaitent à changer de groupe. L'animateur demande à ceux qui changent de groupe d'expliquer les raisons de ce changement.

Quatrième temps ⇒ L'animateur reprend les différents arguments et relève les arguments qui peuvent aller à l'encontre des lois et règles établies, ceux qui peuvent induire un contre-sens avec le concept de laïcité et ceux qui peuvent justifier ou modérer l'affirmation. L'animateur propose des explications complémentaires si nécessaire.

ETAPE 3 : RESTITUER - PARTAGER - DEBATTRE

Illustrer la laïcité au regard du temps présent

"Deviens un député de nation"

Premier temps ⇒ Installer l'espace comme à la chambre des députés : un hémicycle, une tribune, des cravates, du papier et des crayons, des chaussures cirées...

Deuxième temps ⇒ Demander à chaque adolescent de reprendre un élément de la définition de la laïcité et de préparer au moins un argument qui justifie, qui nécessite, qui rend incontournable cet élément de définition au regard de ce qu'il vit au quotidien, du monde actuel tel qu'il le perçoit, du monde tel qu'il le rêve ;

Troisième temps ⇒ Faire montrer chaque adolescent à la tribune pour exprimer son ou ses idées

Quatrième temps ⇒ Débusquer avec le groupe les contre-sens éventuels mais aussi les argumentaires qui touchent le plus chacun, le groupe dans son ensemble